

# CAHIER DES CHARGES CDG71

## CLUB ORGANISATEUR

Règlement – dates, lieux et cahier des charges envoyés par le CD71 après adoption du calendrier.

Le comité départemental sera représenté par un de ses membres.

### **Gestion de la compétition par le club organisateur :**

Rappel de la date aux clubs 15 jours avant la compétition

Réception des engagements pour le mercredi (18 heures) précédant la compétition

Publication des heures de départ.

On parlera de 2 catégories d'évènements :

- **Les compétitions individuelles comptant pour l'index** : Gestion sur RMS

- **Les animations (Greensome ou scramble)** : Gestion sur EXTRANET par le CDG71 (aucun envoi de score),

le CDG71 se chargera de saisir en plus ces animations sur son Extranet afin que les points soient validés aux clubs dans le cadre du classement du Challenge des Ecoles de Golf

**Date limite d'inscription le mercredi précédant l'épreuve à 18 :00** par mail

adressé à :

Avoise : [soulajc@club-internet.fr](mailto:soulajc@club-internet.fr)

Montceau : [golf.montceaulesmines@wanadoo.fr](mailto:golf.montceaulesmines@wanadoo.fr)

Autun : [autungolfclub@gmail.com](mailto:autungolfclub@gmail.com)

Macon : [mail@golfmacon.com](mailto:mail@golfmacon.com)

Chalon : [contact@golfchalon.com](mailto:contact@golfchalon.com)

Bourbon Lancy : [bourbon.lancy.golf@orange.fr](mailto:bourbon.lancy.golf@orange.fr).

+ Copie à Geneviève : [comite.departemental71@orange.fr](mailto:comite.departemental71@orange.fr)

Le CD71 versera une somme forfaitaire au club organisateur pour couvrir les frais de jetons – goûter – green-fees : 400.00 €

### **Récompenses :**

Journées « challenge » à la discrétion du club qui accueille

Championnat et Classement final : CDG71

